

Janvier 2019

CAZAUX-PLAISANCE

Numéro 34



HALTE-INFOS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION Extra-Municipale du 15 janvier 2019 :

Activité 2018 : Les 7 et 8 juillet fête des 30 ans de la Halte-Nautique
Puces Nautiques : le dimanche 8 juillet, Cazaux-Plaisance a organisé des puces nautiques réservées aux particuliers
L'association Cazaux-Plaisance fêtait ses 20 ans.

Course d'OFNI : très remarquée (objets flottants non identifiés)

Exposition de photos de la construction de la Halte-Nautique, et concert le samedi soir à la Place Jean Labat. Le musée du Canot automobile a exposé 3 canots d'intérêt patrimonial, et une exposition/démonstration de maquettes nautiques. Le football-Club Cazalin a organisé une activité restauration. La Gaule Cazaline a installé un simulateur de pêche et un aquarium. - Le ski nautique a fait des initiations à ce sport pour les enfants, très appréciées.

Le restaurant « Le Voilier » a monté un stand restauration sur l'esplanade Jean Labat, ainsi que l'organisation d'une course de « caisses à savon nautiques ».

- La « Boule du lac » a organisé un concours de pétanque sur son site.
- La BA 120 a fait une démonstration de sauvetage avec un hélicoptère Caracal et avec la participation de SNSM.
- Découverte de la biodiversité a été présentée par la chargée de mission **NATURA 2000 FR7200714 zones-humides-Born-Buch, Mme Claire Betbeder.**

Le dimanche, une promenade nautique en cobaturage (les bateaux pavoisés) a réuni plaisanciers et touristes, ainsi qu'une promenade pédestre passant par la cabane d'Arnaud, l'étang de Gurcq, et finissant en même temps que la promenade nautique à Peyroutas, et pique-nique "sorti du panier", la météo nous a permis une belle journée, et nous remercions le propriétaire des terrains de nous avoir permis cette activité agréable (la zone fut respectée et nettoyée).

- **Remplacement de la responsable de la Capitainerie (retraite) le 23 01 2019 :**
- **bienvenue à Mr Emmanuel Bastien.**

Budget 2018 : recettes : 179 246 € HT

- **Dépenses : 180 010 € HT** – (prévues 175 000€ - Déficit : 5 010 € HT) -

Amortissement : 42 711 € HT – Faucardage : 11 136 € HT – Réparations : 7 260 €

-Dépenses obligatoires salaires, prêts, assurances, redevance domaniale : 116 469 €

- Frais de fonctionnement (courrier, téléphone, internet, fournitures) : 2 434 € HT

A partir de 2017 le budget du Pôle Nautique (Halte nautique et Corps-Morts) subit le coût des amortissements dû aux différents investissements réalisés depuis quelques années.

La présentation du tableau des courbes des excédents, démontre qu'il faudra nécessairement appliquer une augmentation de 2,5 % et maintenir une dépense d'investissement d'environ 5000 € par an et ce jusqu'en 2022. A partir de 2022, si besoin, la Halte nautique aura de nouveau une capacité d'investissement à hauteur de 150 000 €.

Prévisionnel 2019 : 180 000€ HT - total des charges : 175 600€ HT -

Maintenance/Faucardage/vérification électrique : 20 500€ HT - salaires 92 000€ -cotisation foncière entreprises 9 000€ - amortissement 42 000€ - fonctionnement 12 100€ - investissements 4 400€

Nombre total d'emplacements autorisés par l'A.O.T. : 350 (347 utilisés dus aux augmentations de tailles des bateaux).

En 2108 : nombre de demandeurs sur la liste d'attente : 227

Nombre de places libérées : 7 renoncations + 3 non renouvellement dans les temps +1 exclusion +1 copropriété + 5 places saisonnières transformées en annuelles.

Nombre de places attribuées : 17

- demandes saisonnières : 205 pour 177 estivales satisfaites sur les 44 emplacements saisonniers réservés à cet effet

- places attribuées : 126 estivales, et 27 hivernales.

Accueil 3848 personnes reçues à la Capitainerie – 17 64 appels tél – courriels : 1794 – courriers : 702

Attributions de places en 2019 :

Nombre de demandeurs sur la **liste d'attente : 244** - seules les 145 demandes ont été présentées à la Commission d'Attribution ayant respecté la date butoir du 30 septembre.

7 places libérées, 7 places attribuées (37 places saisonnières en 2019)

Travaux réalisés 2018

- Nettoyage des herbes et brûlages des pierriers
- réfection des parkings (broyats)
- Changement des amarrages défectueux et installations de pendilles.
- 1° tranche de pose de barrières le long des palplanches du chenal
- Coupe des arbres malades et creusés par des insectes (pins)
- **une nouvelle plante invasive a été décelée dans le port : la CORNIFLE NAGEANT**

-L'A.O.T. autorisant les activités nautiques sur le lac entre la Base (Service des Domaines et la Ville de La Teste de Buch, zone de Cazaux valable 5 ans sera à renouveler en 2020.

Guide de navigation du lac : il a été créé un guide unique de navigation indiquant les réglementations pour les 3 zones territoriales, Cazaux, Sanguinet, Biscarrosse

Travaux prévus en 2019 : Arrachage des plantes invasives et brûlage des herbes sur enrochement - pose de broyat sur le parking - Continuité de la mise en place d'un cadre paysager en relation avec l'environnement naturel – 2° tranche de pose de barrières sur les palplanches du chenal – remplacement de la promenade en bois par un espace paysager.

- **Surveillance du plan d'eau** : il est prévu des contrôles sur le lac " opérations sécurité, et verbalisations" par la Gendarmerie de l'air, Brigade nautique de la Gendarmerie d'Arcachon, Affaires Maritimes DDTM33, et Police municipale de la Teste de Buch.
- Le passage des Polices nationale et municipale ainsi que la vidéo-protection évitent les gros délits.

- **la zone écologique** : l'interdiction de naviguer à l'intérieur pour les bateaux avec moteur - interdiction de naviguer dans l'espace devant la conche balisée par des bouées jaunes "zone écologique". Le S.A.G.E. et la Communauté de Communes des Grands Lacs s'interrogent sur les nuisances dues à ces pratiques, du bruit, et de limitation des vitesses et de la puissance des moteurs.

- **ATTENTION** : près des tonnes de chasse, respecter l'interdiction d'entrer dans les tonnes, afin d'éviter d'éventuels conflits.

La hauteur d'eau du lac peut être observée avec le système SIRIL avec le lien ci-dessous :

<http://www.sage-born-et-buch.fr/Portrait-du-territoire/Gestion-hydraulique/Le-Systeme-d-Information-et-de-Relai-Inter-Lacs-SIRIL-un-outil-de-telegestion> . La charte des grands lacs <http://zones-humides-born-buch.n2000.fr/>

La pêche est interdite dans la Halte-nautique, et dans le chenal d'entrée (amende : 450€ !). Carte de pêche obligatoire sur le lac.

Les demandes de l'Association à la Mairie :

1- Le Ski-Club demande que le balisage de la zone de ski soit mieux réparti et que les bouées qui disparaissent pendant la saison estivale soient remplacées

2- La suppression de 2 des 4 bouées jaunes à l'extérieur de la zone d'accès à la conche de Courpeyre (gardant les 2 bouées jaunes de protection de l'entrée de la conche)

3-Accès en toute saison à des toilettes,

4- accès à l'eau en périodes hors gel (suivi des températures négatives)

5-Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.

6-Accès piéton et poussette à l'entrée de la halte nautique par un trottoir longeant la route d'accès).

Information :

1. Pour un perfectionnement ou une préparation au permis bateau, vous pouvez vous adresser au Président C.Mulcey Formateur permis Bateaux agréé par la DDTM33

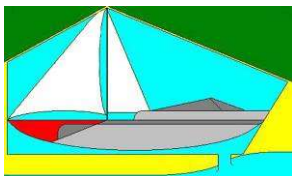
Nous remercions la mairie pour les travaux réalisés, demandés par l'Association.

Nos partenaires :

AUTOUR du BATEAU
Gaëtan RENARD
Carénage Peinture Accastillage
Réparation polyester/époxy
Création de pièces
Entretien de bateau
Tel : 06 08 77 45 58
autourdubateau@gmail.com



RAMOND
CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIES
CONSTRUCTIONS BOIS
780 bd de l'industrie
33260 La Teste de Buch
05 56 54 10 55
b.ramond@wanadoo.fr
www.sarl-ramond-charpente.fr



CAZAUX-PLAISANCE

L'association est membre de droit de la commission extra municipale, et a pour but de défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac. CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie, de la DDTM33, et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac, membre de la commission **NATURA 2000FR 7200714**

Messagerie :

mulcey.claude@orange.fr

Téléphone : **Claude MULCEY**

Président: 06 08 18 63 89

Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE :

Joseph CAMPANELLA

Claude MULCEY

Roger MALIPIER

Denis THOMAS

Yves HUARD

Denis DARTIGUES

Pascal LEBRUN président du Ski-club

Mail : pascal.lebrun7401@neuf.fr

Association Loi 1901

Créée 28 juillet 1998 n°649

publiée au JO du 23 avril 2005

N°588 Modifiée Sous-Préfecture

d'Arcachon 21 oct 2011 sous le

N° W336002226

SIRET N° 840 590 350 00012

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:



www.cazaux-plaisance.org

cazaux-plaisance@orange.fr

contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Webmaster : Patrick RENON

Rejoignez-nous en adhérant à

CAZAUX-PLAISANCE Nous serons plus représentatifs et efficaces.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement à Cazaux-Plaisance

Cotisation 2019 : 15€ / famille : 20€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

/ adresse mail :

Type de bateau : voilier / moteur

longueur :

/ puissance moteur :

/ 2 ou 4 temps

N° de place au port :

Souhaitez-vous nous faire des remarques, des souhaits, des propositions.

A adresser : **Cazaux-Plaisance Halte- Nautique port de Cazaux 33260 La Teste de Buch.**

Pour les questions, et propositions à nous faire connaître par courriel : **cazaux-plaisance@orange.fr**

Protection des données : Conformément à la CNIL, **RGPD** (Règlement Général relatif à la Protection des Données). Nous nous engageons à être transparents concernant les informations que nous recueillons à votre sujet et la façon dont nous les utilisons, à ne pas diffuser l'ensemble des informations que vous nous avez transmises et ce conformément à la loi RGPD du 25 mai 2018